Levée des restrictions d'usage de l'eau

Environnement · Publiée le 26 septembre 2025



Un arrosoir rouge posé sur une terre sèche, près d'un tuyau d'arrosage. — Shixart1985, CC BY 2.0, via Wikimedia Commons

Un arrêté préfectoral abroge les mesures de restriction temporaire des usages de l'eau dans le Gard.

La préfecture du Gard a abrogé les mesures de restriction temporaire des usages de l'eau qui s'appliquaient sur le département.

La situation hydrologique évolue au fil de la saison : consultez la page de la préfecture pour connaître les mesures en vigueur avant tout usage important d'eau, notamment l'arrosage et le remplissage des piscines.

Pour aller plus loin

- **Situation sécheresse dans le Gard :** https://www.gard.gouv.fr/
- **Eau et assainissement à Lecques :** https://www.lecques.fr/cadre-de-vie/eau.html

Actualité publiée par la mairie de Lecques le 26 septembre 2025, versée à la bibliothèque documentaire communale le 23 octobre 2026.